



# Commission « Développement urbain, Mobilités et Environnement »

## Réunion du 23 juin 2022

Compte-rendu édité le 27 juillet 2022  
Référence : ST2022\_241

- Présents :** Elus : Emilie DOHRMANN (élue en charge de la commission), Jérôme FALLETTI, Chantal GIORDA, Jean-Yves ROUIT  
**Habitants de la commune :** Paul PARIS, Claude CHRISTIN, Laurent BALAS, Jérôme PETIT  
Ainsi que M. Gilbert MADELON, Directeur des services techniques, M. BELLEMIN, groupe VINCI, Agnès BIAU, France Nature Environnement  
et Mme Charlotte PLANARD, secrétaire.
- Excusés :** Mme DI NICOLANTONIO, M. CAILLON, M. SAINT PIERRE, Mme MASSON, M. GRILLOT, Mme POIROT, M. BOIREAUD.

PRECISIONS DE LA COMMUNE	
<b>OBJET</b>	
<b>Entreprises CITEOS/BRONNAZ M. BELLEMIN Groupe VINCI</b> Présentation du parc d'éclairage public de la commune et de son entretien. Travaux 2020/2021 : remplacement de 58 LEDS, rénovation de 32 armoires, mise en place de la coupure de nuit.  L'assemblée considère favorablement la mise en place de cette coupure de nuit.	-Environ 2000 points lumineux -55 armoires pour la sécurité et la protection de la population
Présentation maintenance entre 2015 et 2021 avec année blanche en 2020 pour cause de Covid. Préconisations : -Rénovation de certaines rues -Luminaires vétustes à changer -Répartition du patrimoine entre voiries d'intérêt communautaire (VIC) et voiries communales.	
<b>France Nature Environnement</b> Présentation du diagnostic éclairage et biodiversité.	
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Propositions sur l'éclairage public :</b> -Eteindre ou déconnecter les points lumineux au sol, -Mise en place de caches pour réduire l'éclairage,</li></ul>	La base de données a été transmise à la commune Cette dernière doit croiser les éléments de FNE et CITEOS pour définir ses priorités d'interventions.

<p>Echéance : septembre 2022.</p> <p><b>En ce qui concerne les différents messages de dysfonctionnement, Mme DOHRMANN demande de s'adresser directement aux services techniques et de ne pas passer par les réseaux sociaux pour que la demande soit traitée dans les meilleures conditions.</b></p>	<p>Peu de retours négatifs, une compréhension globale des enjeux et de l'intérêt de la démarche pour tous les administrés.</p> <p>Choix de la commune : mise en place de tous les nouveaux luminaires avec une température de couleur de 2200°K au lieu de 3000° K réglementaire. Cette température permet d'avoir un éclairage plus « jaune » qui est moins gênant pour la faune.</p> <p>Toutes les armoires sont programmées à la même heure. Une horloge n'est pas de la même marque que les autres et pour un réglage identique, il y a quelques minutes de décalage. Ce problème sera résolu lors du remplacement de cette horloge.</p> <p>Environ 40 points lumineux par armoire.</p>
<p>-Changements de luminaires avec des températures de couleurs plus faibles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Eclairage privé des enseignes et vitrines des entreprises et des copropriétés :</b></li> </ul> <p>-Envoi d'un courrier de la commune aux entreprises et syndicats de copropriété pour rappel à la loi et proposition d'accompagnement si nécessaire.</p> <p>-Réalisation de plusieurs actions de sensibilisation entre mars et mai 2022 : sorties sous les lampadaires avec les habitants, sorties ludiques sur la vie nocturne, atelier à la médiathèque.</p>	<p><b>Questions administrés</b></p> <p>Quelle perception de la population sur l'extinction la nuit ?</p> <p>M. Petit approuve le choix d'extinction et questionne sur l'éclairage de l'Echaud concernant le décalage des horaires d'allumage et d'extinction.</p>
<p><b>Eau Climat Convention CISALB</b></p> <p>Présentation au conseil municipal pour engagement sur la ressource en eau :</p> <p>3 partenaires : Grand Chambéry/Etat-Agence de l'eau/CISALB</p> <p>Pour une gestion vertueuse et exemplaire de l'eau, à l'aide d'un projet d'adaptation et la création d'un comité technique.</p> <p>Niveaux d'engagement obligatoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation et suivi du plan d'action communal,</li> </ul>	<p>Actions à prioriser pour fin 2025 si adoptées par le conseil municipal :</p> <p>En amont travailler sur le coût, les subventions, repenser la gestion des espaces verts et du fleurissement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecole Pré Hibou : des travaux seront réalisés à l'automne pour retirer une partie du béton dans la cours et le remplacer par de la terre, ceci afin de désimperméabiliser le sol.</li> <li>- Pour fin 2023, action pour marquage des grilles avec des pochoirs.</li> <li>- Sensibilisation des scolaires.</li> </ul>

- Communication sur les arrêtés sécheresse et les restrictions d'eau,
- Connaître et suivre les consommations d'eau.

Un membre de l'assemblée propose de se rapprocher de l'association Pays de Savoie Solidaire qui a des outils en la matière.

- Susciter l'action citoyenne.
- Soutenir les initiatives locales et l'innovation.
- Utiliser les outils de communication.

**Prochaine réunion de la commission 21/09/2022**

Vous recevrez votre invitation par mail

Une information sera donnée sur page Facebook et sur le site internet de la mairie

Emilie DOHRMANN  
  


Adjointe au Maire Déléguée au Développement urbain, aux Mobilités et à l'Environnement